

Madame Anne-Catherine Lyon
Conseillère d'Etat
Rue de la Barre 8

1014 **Lausanne**

Lausanne, le 21 mars 2011

Concerne: nouvelle grille scolaire, suppression d'heures de l'enseignement des arts visuels aux classes de 7ème à 9ème

Madame la Conseillère d'Etat,

Je réagis au projet de remaniement des grilles scolaires, qui entraînerait "naturellement" la suppression des heures consacrées aux arts visuels.

1_ à l'heure où une partie du monde politique s'ébroue autour d'un projet de futur musée des beaux arts, par lequel l'Etat revendique l'importance des arts visuels en pays vaudois, la réduction des heures d'arts visuels paraît peu pertinente;

2_ mais les arts visuels ont toujours été laissés pour compte, considérés comme une activité annexe (voir aussi "peintre du dimanche"), et il semble donc normal qu'il s'agisse de la première branche d'enseignement à passer à la trappe;

3_ si notre pays a produit tant de scientifiques que d'artistes de prestige, dont nos billets de banque vantent les mérites, vous constaterez que les seconds ont systématiquement été contraints à l'exil pour pouvoir s'exprimer pleinement (voir Giacometti, voir Le Corbusier).

Le programme politique scolaire vaudois aujourd'hui vit donc dans la plus tranquille continuité de ce désamour des arts.

Pourtant, jamais le monde, dans l'histoire de l'humanité, n'a été aussi visible, jamais autant n'a été donné à voir. Les artistes contemporains posent la question du rapport à l'image dans leur quotidien, par leur métier, par leurs outils. Qui mieux qu'eux pourraient le faire? Ainsi, les arts visuels sont-ils plus que jamais le lieu où s'écrit la pensée, où se dessine le visage d'une société. L'image est la mémoire vive du monde contemporain, et l'artiste en est souvent le sociologue en direct (voir Th.Hirschhorn, Ch.Boltanski, ...).

Il est indispensable de donner des clés de lecture aux enfants, aux adolescents dans le monde surexposé médiatiquement qu'est le nôtre. L'apprentissage de ces clés se passe par la pratique, par l'usage des arts.

Mais d'autre part, je comprends que l'Etat redoute le développement de la créativité de l'enfant et sa réflexion sur l'image par un instrument d'expression indépendant de la pensée unique, échappant au contrôle du langage, par le dessin, la peinture, la vidéo, ... Cette suppression rappelle les pratiques de certains états totalitaires, même si j'en suis certain, elle n'est conditionnée que par un souci "d'organisation".

Vous le soupçonnez, je considère que cette mesure serait catastrophique, et que l'ampleur de cette catastrophe est à la démesure de mon propos.

Avec mes meilleures salutations,

Jelk Christian,
président

copie aux enseignants en arts visuels